

Conférence des Bourgmestres

Mercredi 27/04/2022 - Bastogne

INTRODUCTION

Ordre du jour

- **Accueil des réfugiés ukrainiens**

- Situation chiffrée
- Stratégie Gouvernement wallon et rôle des autorités locales
- Questions-réponses

- **Nouvelles mesures de soutien aux autorités locales**

- Présentation du plan d'action de la Cellule de sécurité provinciale 2022-2024

- Discussion – définition des priorités des Bourgmestres

- Programme d'exercices

- Programme des formations

- Nouveautés

- **Lunch**

Accueil des réfugiés ukrainiens

Situation chiffrée

Office des étrangers : 36.468

Fédasil – attribution d'un hébergement de crise :

- 9.042 (25 % de l'OE) en Belgique
- 2.955 en Wallonie
- 466 en Province de Luxembourg

Inscriptions RN : 15.659 (43% de OE)

- 750 en Province de Luxembourg

Accueil des réfugiés ukrainiens

Stratégie Gouvernement wallon

Stimuler et encadrer l'accueil des ressortissants ukrainiens par les citoyens wallons dans leur logement privé

Recenser les hébergements collectifs publics, associatifs et privés susceptibles d'être mobilisés

Activer certains dispositifs du logement public

Octroyer un soutien financier aux pouvoirs locaux

Recourir, si la capacité d'accueil ne peut être rencontrée, à la réquisition dans le respect des dispositions légales existantes

Accueil des réfugiés ukrainiens

Lettre de mission des Gouverneurs

Animer et coordonner l'information à destination et au départ des pouvoirs locaux que ces derniers soient organisés par bassins de vie ou sous toute autre forme

Réaliser un screening des hébergements collectifs pré-identifiés

Préparer une stratégie de gestion de crise de type « Worst case scenario »

S'assurer d'une répartition équitable de l'effort d'accueil entre communes

Vérifier que les hébergements collectifs sont bien utilisés aux fins que le gouvernement a défini.

Accueil des réfugiés ukrainiens

Méthodologie

Région wallonne a établi une première liste d'hébergements collectifs en nous demandant d'en vérifier la pertinence



Vérification avec les communes et suggestion d'autres lieux d'hébergement



Première liste de 82 hébergements soumise à la Région wallonne



À la demande de la Région wallonne, la liste est réduite à 22 hébergements de plus de 50 places disponibles rapidement

Accueil des réfugiés ukrainiens

Listing hébergements collectifs sélectionnés

Commune	Type d'hébergement
ARLON	ADEPS
BOUILLON	FWB - CRH
CHINY	ADEPS
DURBUY	FWB - CRH
EREZÉE	FWB - CRH
GOUVY	FWB - CDPA
HABAY	Anciennes maison de repos
HABAY	FWB - CDPA
HOUFFALIZE	ADEPS
LIBIN	Complexes sportifs
LIBRAMONT-CHEVIGNY	Anciens internats
MESSANCY	Complexes sportifs
MESSANCY	Complexes sportifs

Commune	Type d'hébergement
MESSANCY	Complexes sportifs
NEUFCHÂTEAU	ADEPS
RENDEUX	FWB - CRH
SAINT-HUBERT	Complexes sportifs
SAINT-HUBERT	Écoles
SAINT-HUBERT	FWB - CDPA
SAINTE-ODE	Anciennes maison de repos
TENNEVILLE	FWB - CRH
VIELSALM	Anciennes maison de repos
VIELSALM	FWB - CRH
VIRTON	FWB - CDPA
VIRTON	FWB - CRH
WELLIN	FWB - CDPA

Accueil des réfugiés ukrainiens

Listing hébergements collectifs sélectionnés

Difficultés pour les centres Adeps (575 places)

Difficultés pour les centres de dépaysement et de plein air (488 places)

- Compétence FWB

Difficultés pour les CRH (auberges de jeunesse...)

Réquisitions ?

Négociations entre RW et FWB ?

Pour rappel, aucun hébergement fourni par la Défense

Accueil des réfugiés ukrainiens

Les solutions actuelles

Abandon du projet de centre d'urgence à Libramont pour des raisons de financement

Logements identifiés et en cours de validation

- Provedroux : 38 places
- Croix-Rouge Beho : 80 places
- Bastogne Kaléo (Renval) : 60 places
- Redu Kaléo : 42 places

Accueil des réfugiés ukrainiens

À suivre

Contact RW-FWB

```
graph TD; A[Contact RW-FWB] --> B[Validation par la RW sur base de la disponibilité – du coût d'aménagement – du coût des indemnités pour chômage locatif]; B --> C[Coordination et prise en charge financière du bien-être dans les hébergements collectifs (aide alimentaire, santé, emploi, formation, transports, soutien psychosocial et protection, intégration, égalité des chances...)]
```

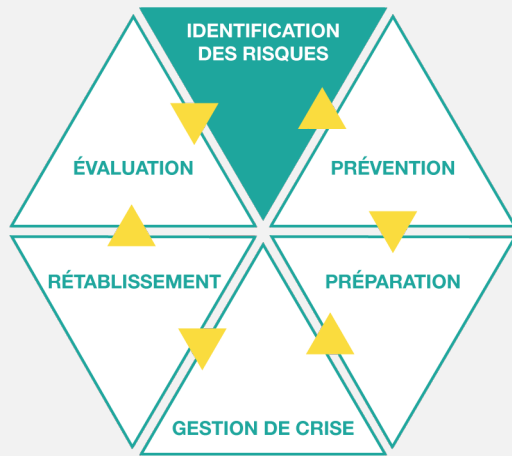
Validation par la RW sur base de la disponibilité – du coût d'aménagement – du coût des indemnités pour chômage locatif

Coordination et prise en charge financière du bien-être dans les hébergements collectifs (aide alimentaire, santé, emploi, formation, transports, soutien psychosocial et protection, intégration, égalité des chances...)

Nouvelles mesures de soutien aux autorités locales

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Au stade de l'identification des risques



Quels sont les risques sur votre territoire ? Lesquels sont prioritaires ?

Quelle est la probabilité qu'un risque se produise ? Quel est l'impact de chaque risque ?
Comment s'articulent les différents risques ?

Comment gérer ces risques efficacement ? Quels sont les plans d'urgence, les mesures ou normes déjà en place ? De quels plans d'urgence, mesures ou normes avez-vous besoin ?

Une méthodologie

De l'expertise

Partage de bonnes pratiques et de notre propre expérience : hôpitaux, voies ferroviaires, incendies, mouvements de foules, transports dangereux, risques climatiques (neige, tempête, inondations)...

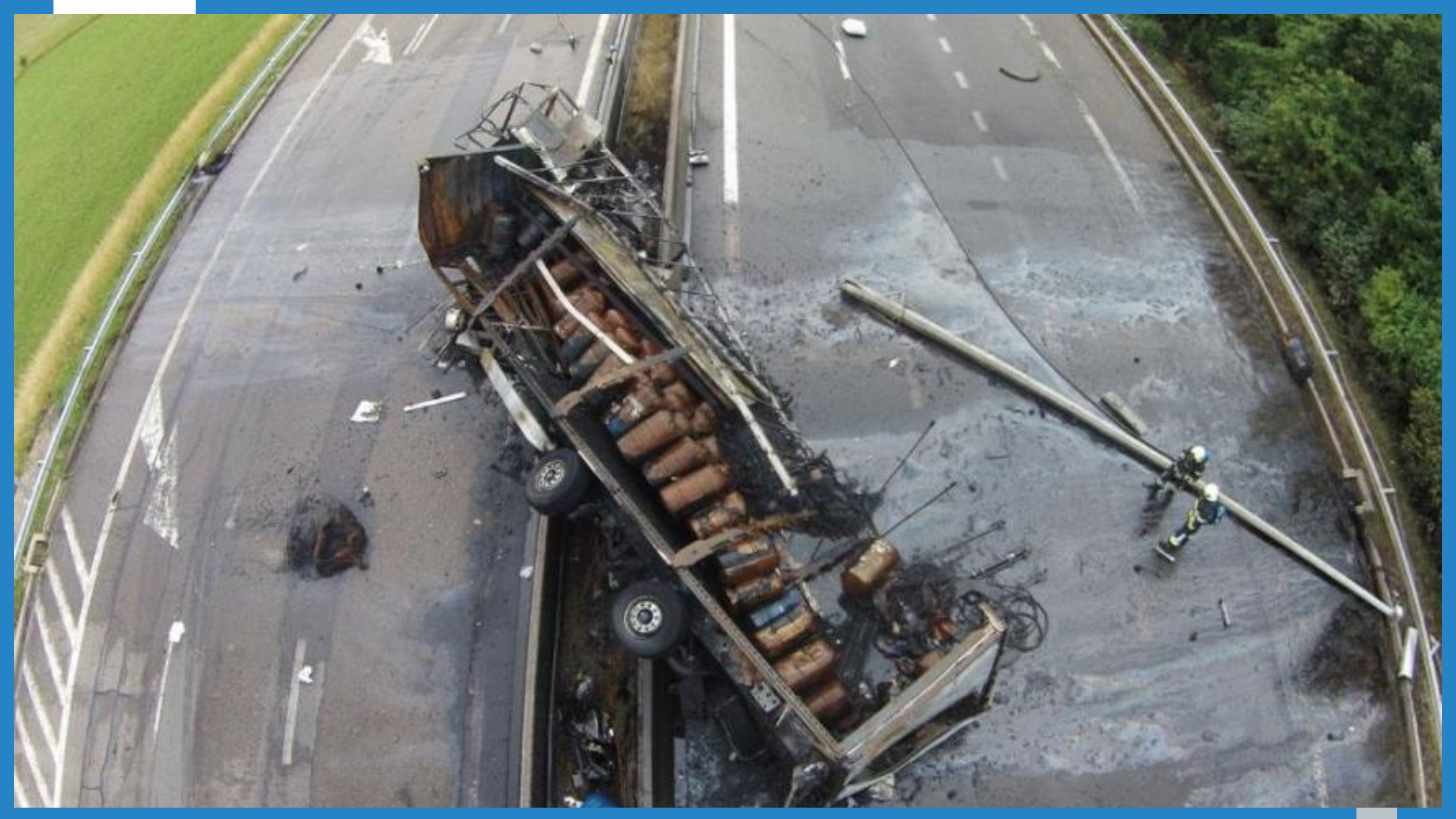




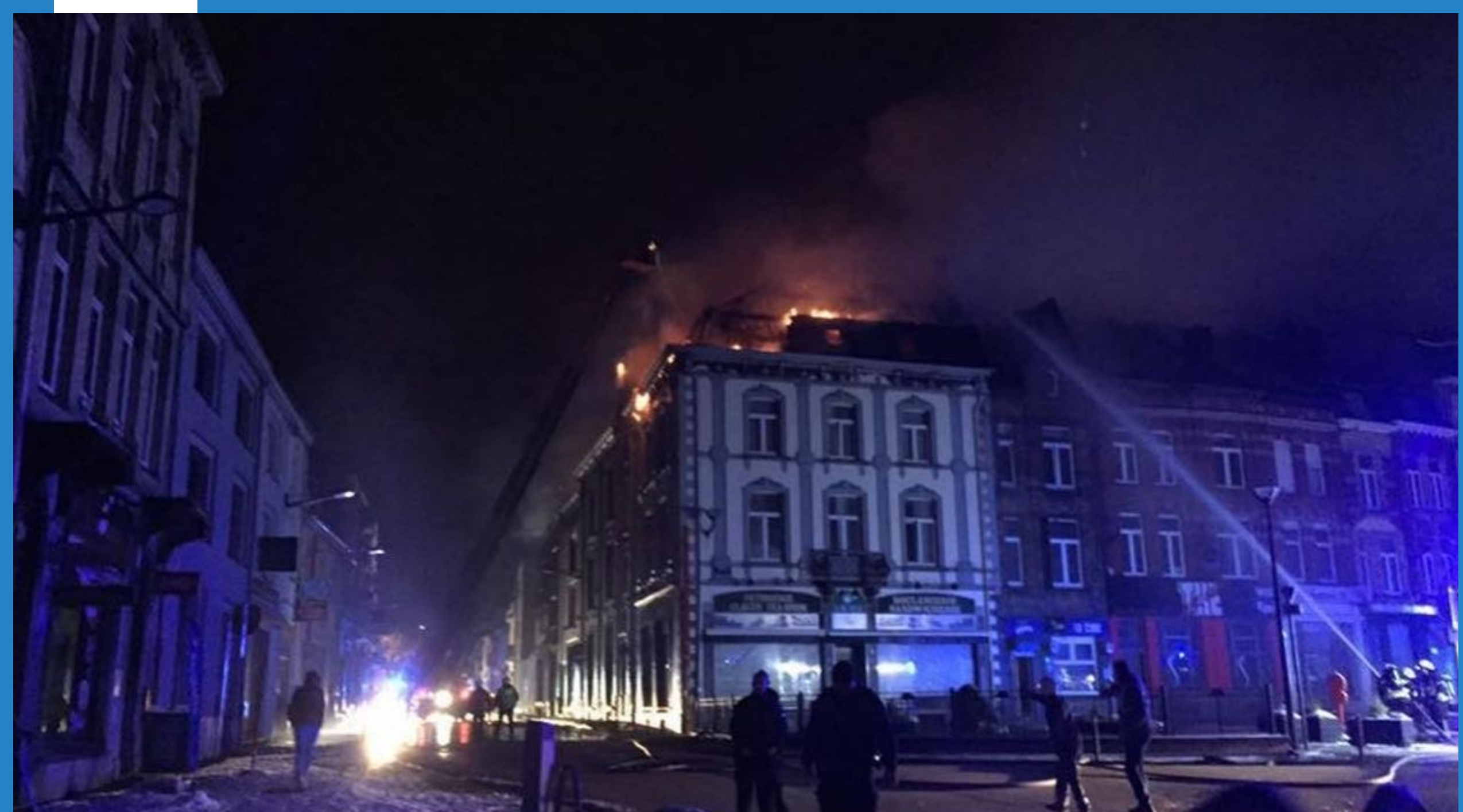










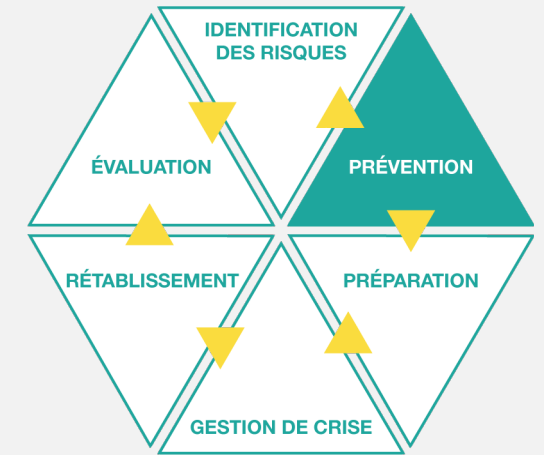






Au stade de la prévention

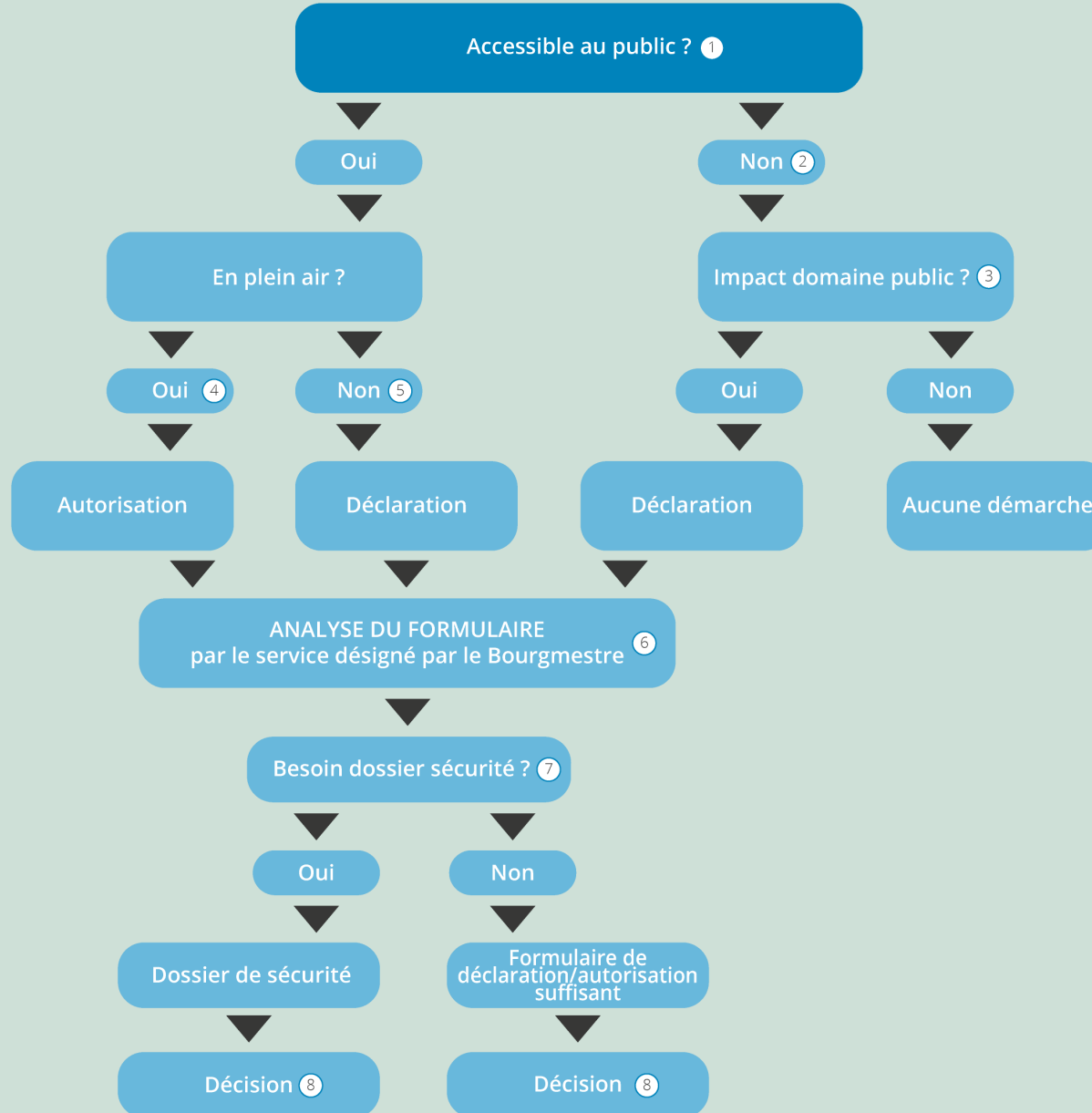
- Mesures de police
 - [Coordination et harmonisation](#)
- Prévention incendie
 - [Objectifs communs](#)
- Campagnes d'information préventives
 - [Plateforme D5 et documentation spécifique](#)
- Gestion des événements
 - [Procédure claire](#)
 - [Arbre décisionnel](#)



PROCÉDURE GESTION DES ÉVÉNEMENTS

Événements

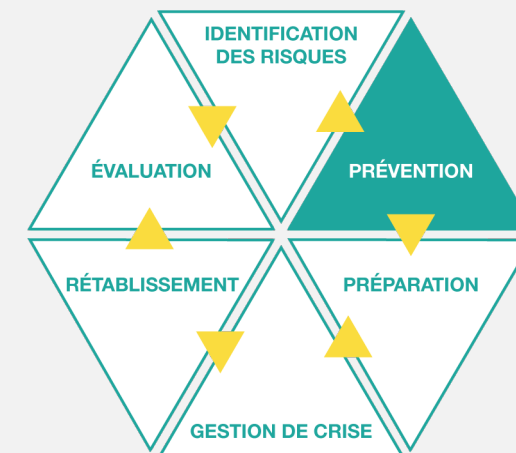
procédure d'autorisation



- ① Manifestation/événement librement accessible au public, gratuitement ou non, qui n'est pas fondé sur un lien personnel et individuel entre l'organisateur et le participant.
- ② Manifestation/événement privé : activité où chaque participant est présent sur invitation. Existence d'un lien personnel et individuel entre l'organisateur et le participant.
- ③ Domaine public : voie publique, lieux publics avoisinants (parkings, places...).
- ④ A l'extérieur ou sous chapiteau non-entièrement clos et couvert.
- ⑤ Lieu clos ou couvert : lieu fermé ou couvert tel bâtiment ou espace assimilé (halles...).
- ⑥ Critères pour faciliter l'analyse.
- ⑦ La cellule de sécurité communale déterminera les événements pour lesquels un dossier de sécurité est indispensable.
- ⑧ Décision si événement soumis à autorisation ou si l'analyse du formulaire implique une position de l'autorité.

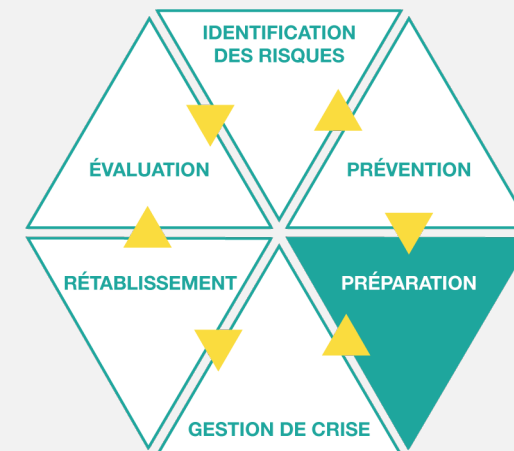
Au stade de la prévention

- Mesures de police
 - Coordination et harmonisation
- Prévention incendie
 - Objectifs communs
- Campagnes d'information préventives
 - Plateforme D5 et documentation spécifique
- Gestion des événements
 - Procédure claire
 - Arbre décisionnel
 - Mémento des disciplines
- Dossier sécurité
 - Rôle de la Cellule de sécurité communale
 - Soutien dans la préparation d'une CCE
- Rallies et courses cyclistes
 - Accompagnement dans les procédures légales



Au stade de la préparation

- Aide à l'élaboration des PGUI communaux
 - Canevas simplifié
 - Disponibilité pour répondre aux questions techniques lors de l'élaboration du PGUI ou de sa mise à jour
- Aide à l'élaboration de plans spécifiques
 - Accompagnement
- Aide à l'organisation des cellules de sécurité communales
 - Tenue de l'agenda des Cellules de sécurité communales
- Aide à la rédaction de l'ordre du jour et des objectifs
- Aide à la mise en place d'un centre de crise communal
- Exercices
 - Mise en place d'un comité de pilotage élargi avec des Bourgmestres et des PlanU
 - Nouveaux objectifs : plus d'exercices et des exercices adaptés aux besoins des communes
- Formations
 - Programme de formation (coût ?)



Soutien aux communes dans la phase de planification

Date	Horaire	Lieu	Public cible	Clotûre des inscriptions
------	---------	------	--------------	--------------------------

Formation ICMS

28/04/2022	10h30 à 14h00	Rue Fleurie 19A - 6700 Libramont	PlanU & D5	21/04/2022
------------	---------------	----------------------------------	------------	------------

Formation Courses cyclistes et sports moteurs

17/05/2022	9h00 à 12h00	Rue Fleurie 19A - 6700 Libramont	PlanU & responsable événements	02/05/2022
------------	--------------	----------------------------------	--------------------------------	------------

Formation PlanU - Nouvel A.R.

31/05/2022	8h30 à 16h30	Rue Fleurie 19A - 6700 Libramont	Bourgmestres, PlanU, coordinateurs psychosociaux, D4 & D5 communaux	18/05/2022
16/06/2022	8h30 à 16h30	Rue Fleurie 19A - 6700 Libramont		

Formation Mediatraining

09/06/2022	09h00 à 16h00	Rue Fleurie 19A - 6700 Libramont	Bourgmestres, PlanU & D5	31/05/2022
------------	---------------	----------------------------------	--------------------------	------------

Formation Be-Alert

28/06/2022	13h30 à 16h30	Rue Fleurie 19A - 6700 Libramont	PlanU & D5	15/06/2022
------------	---------------	----------------------------------	------------	------------

Au stade de la préparation

- Aide à l'élaboration des PGUI communaux

- Canevas simplifié
- Disponibilité pour répondre aux questions techniques lors de l'élaboration du PGUI ou de sa mise à jour

- Aide à l'élaboration de plans spécifiques

- Accompagnement

- Aide à l'organisation des cellules de sécurité communales

- Tenue de l'agenda des Cellules de sécurité communales

- Aide à la rédaction de l'ordre du jour et des objectifs

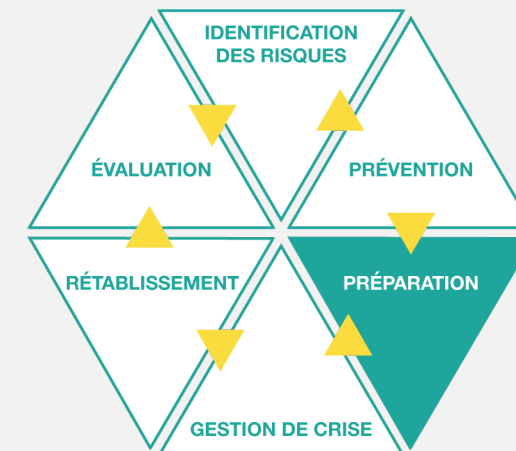
- Aide à la mise en place d'un centre de crise communal

- Exercices

- Mise en place d'un comité de pilotage élargi avec des Bourgmestres et des PlanU
- Nouveaux objectifs : plus d'exercices et des exercices adaptés aux besoins des communes

- Formations

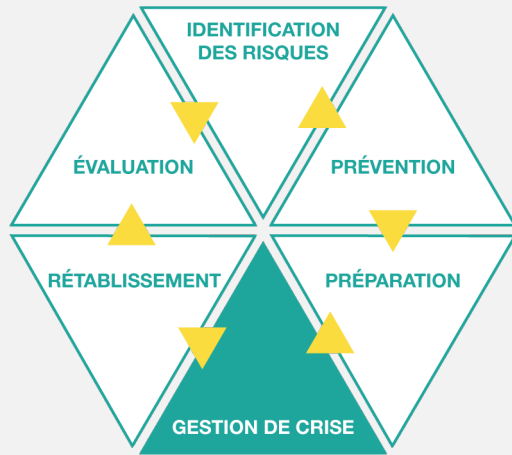
- Programme de formation (coût ?)
- Formation continue dans le cadre des conférences des Bourgmestres



- Logiciels et application

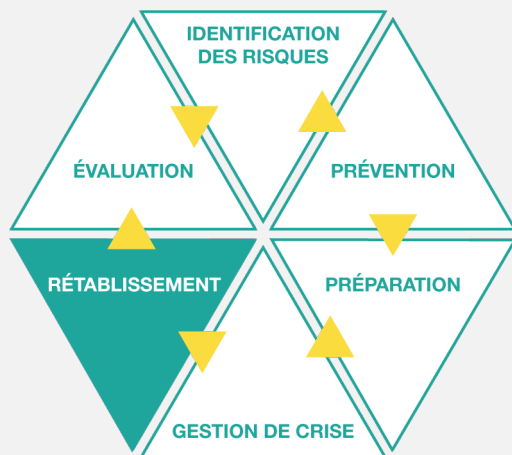
- ICMS, BE-Alert, 1771
- Plateformes gestion des camps et événements
- TrainerOnlineMedia

Au stade de la gestion de crise



- Garde
- Conseil et concertation sur le niveau de gestion
- Appui en communication de crise
- Lien avec le NCCN et les autorités transfrontalières

Au stade du rétablissement



RENTRER À LA MAISON APRÈS UNE INONDATION



Bâtiment

- Attention aux affaissements, fléchissements des murs ou des planchers.
- Attention à la stabilité de votre terrain.
- Attention aux trous dans le plancher, éclats de verre et autres débris dangereux.

En cas de doute faites appel à une personne compétente.



Énergies

- N'utilisez aucun appareil électrique, prise et tableau électrique sans une vérification d'un professionnel ou des services publics.
- Chauffage bois, gaz, mazout ou électricité : faites inspecter l'installation par un technicien qualifié. En cas de forte odeur dans l'habitation, prévenir un professionnel et les secours.



Eau

- Vérifiez la potabilité de l'eau. www.cile.be - www.swde.be
- Laissez couler pendant 3 à 5 minutes.
- Bouillir l'eau en cas de doute.



Désinfection

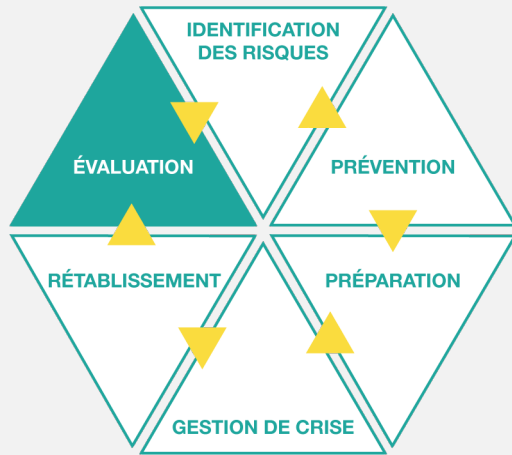
- Protégez-vous (gants, bottes, masques)
- Lavez à l'eau de javel, temps de séchage : 30 min.
- Lavez les tissus à plus de 60°C.
- Aérer un maximum (passage d'un professionnel peut être requis).



? Des questions administratives ?

☎ Contactez le 1771

Au stade de l'évaluation



- Aide à l'élaboration des retours d'expérience
- Amélioration des plans d'urgence

Nouveautés

En tant que Bourgmestre, vous disposez d'un accès à la partie sécurisée du site internet du Gouverneur.

<https://gouverneur-luxembourg.be/bourgmestres/>

Cette page est alimentée et mise à jour régulièrement. Vous y retrouverez diverses informations telles que :

- les objectifs de la cellule de sécurité provinciale
- le listing détaillé des outils cartographiques
- les bases légales
- des newsletters
- les décisions prises en Cellule de sécurité provinciale
- la plaquette de présentation de la plateforme de gestion des camps
- ...